

PAKISTAN

**Les États du Commonwealth
ont un rôle crucial à jouer
en faveur de la protection
des droits humains**

Index AI : ASA 33/27/99

Embargo : 16 octobre 1999

Alors que le Groupe d'action ministériel du Commonwealth* s'apprête à se réunir lundi 18 octobre 1999 pour examiner la situation politique actuelle au Pakistan, Amnesty International exhorte les États membres du Commonwealth à user de toute leur influence pour amener le nouveau régime à améliorer la situation des droits humains dans le pays.

« Les pays du Commonwealth ont aujourd'hui l'occasion de jouer un rôle positif dans la reconstruction de la société civile pakistanaise et de veiller à ce que les droits fondamentaux de la personne ainsi que les libertés civiles et politiques soient effectivement respectés », a

déclaré l'organisation de défense des droits humains.

Amnesty International à mis en avant le rôle décisif que peut jouer le Commonwealth en observant la situation des droits humains dans le pays, en exerçant des pressions politiques sur les autorités et en leur apportant le soutien nécessaire pour entreprendre les réformes qui s'imposent dans le domaine législatif, judiciaire et constitutionnel afin de garantir le respect des droits humains.

« Le Groupe d'action ministériel du Commonwealth peut favoriser l'avènement d'une nouvelle ère au Pakistan, marquée par la reconnaissance et la protection des droits humains », a fait valoir

Amnesty International.

L'Organisation exhorte le Groupe d'action ministériel du Commonwealth à se rendre au Pakistan et à engager un dialogue franc et ouvert avec différents secteurs de la société pakistanaise. Il pourra ainsi évaluer de manière approfondie la situation des droits humains sur le terrain, en vue de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui doit se tenir en Afrique du Sud courant novembre. ?

amples informations, veuillez contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 171 413 5566, ou consulter notre site web (<http://www.amnesty.org>).

Note à l'intention des rédacteurs en chef :

* Le Groupe d'action ministériel du Commonwealth a été créé lors d'une réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth en 1995, afin de traiter la question des violations graves et persistantes des principes du Commonwealth énoncés dans la Déclaration d'Harare en octobre 1991.

Pour obtenir de plus